

■ **PCM Private Capital Management SA**, à Collonge-Bellerive, exécution d'opérations et accomplissement de mandats, etc. (FOSC du 20.04.2001, p. 2939). Procuration collective à deux a été conférée à Pardo Michel, de Rancate, à Genève.
Journal no 124 du 03.01.2003
(00804212 / CH-660.0.788.001-3)